



**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**PORTANT AFFECTATION ET FONCTION**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L.512-23,

Vu l'arrêté n°01/2024 du 29 février 2024 portant organisation des services départementaux,

Vu la déclaration de vacance d'emploi n°V062240101333879001 publiée légalement par arrêté n°2024-02-02 en date du 2 février 2024 par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Département du Pas-de-Calais,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la candidature présentée par madame Virginie Douvrin,

Vu le courrier de mobilité en date du 24 avril 2024,

**Le Président du Conseil départemental,**

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

Madame Virginie Douvrin titulaire du grade d'attaché territorial, est affectée à temps complet, au pôle solidarités – direction de l'enfance et de la famille – service départemental de l'accueil familial à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.

La résidence administrative de l'intéressée est basée à Arras.

**Article 2 :**

À compter de cette même date, madame Virginie Douvrin, attaché territorial, exercera les fonctions de chef de service.

**Article 3 :**

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

**Notifié le :**

Arras, le 17 mai 2024  
Pour le Président du Conseil départemental,

**Signature de l'agent :**

Ampliations destinées à :

- Préfecture du Pas-de-Calais (contrôle de légalité)
- Madame la Payeuse départementale du Pas-de-Calais
- Madame Virginie Douvrin (Mle : 15252)
- DEF/SDAF
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique

Signé électroniquement par  
Caroline MEZIERE  
Directrice des ressources humaines

Accusé de réception en préfecture  
062-226200012-20240517-RH15252CD0524-AI  
Date de télétransmission : 24/06/2024  
Date de réception préfecture : 24/06/2024